

Indemnités d'accidents automobiles

Catégories d'indemnités	Montant actuel	Montant à partir du 1 ^{er} octobre 2014
Frais médicaux et frais de réadaptation	25 000 \$	50 000 \$
Frais funéraires	1 000 \$	2 500 \$
Prestations consécutives au décès		
- Conjoint(e) le (la) mieux rémunéré(e)	10 000 \$	50 000 \$
- Autre conjoint(e)	10 000 \$	25 000 \$
- Personne à charge	2 000 \$	5 000 \$
Perte de revenu	140 \$/semaine	250 \$/semaine
Personne non rémunérée habitant avec le ménage	70 \$/semaine 12 semaines	100 \$/semaine 52 semaines

En outre, les limites d'âge stipulant que tout demandeur doit avoir entre 18 et 65 ans dans les cas de perte de revenu ont été éliminées.